

Emploi des boîtes de secours placées dans les écoles primaires et maternelles de la Ville de Paris. Premiers soins à donner aux enfants.

Numéro d'inventaire : 1979.34338

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Préfecture de la Seine

Imprimeur : Imp. typographique de l'Ecole d'Alembert

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1891

Description : Couverture papier déchirée, avec un manque.

Mesures : hauteur : 210 mm ; largeur : 139 mm

Mots-clés : Gestion des établissements d'enseignement

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Nom de la commune : Paris

Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 7

Lieux : Paris, Paris

PRÉFECTURE DE LA

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT

BUREAU CENTRAL

EMPLOI DES BOITES DE SECOURS

PLACÉES DANS LES

ÉCOLES PRIMAIRES ET MATERNELLES

de la Ville de Paris

PREMIERS SOINS

A DONNER

AUX ENFANTS

MONTÉVRAIN

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE DE L'ÉCOLE D'ALEMBERT

1891

*Madame le Directeur
de l'École Maternelle de Chaville.*

skin museum

PREMIERS SOINS

A DONNER

AUX ENFANTS

Le but des boites de secours est de fournir les moyens de donner les premiers soins à un enfant malade ou blessé afin de le mettre en état de rentrer chez lui dans les meilleures conditions possibles et d'y attendre l'arrivée du médecin appelé par la famille.

Afin de se mettre à l'abri de tout reproche et de s'affranchir de la responsabilité toujours grave qu'ils pourraient encourir par le retard mis au transport de l'enfant chez ses parents, les directeurs et directrices ne devront avoir qu'une préoccupation c'est de le mettre le plus rapidement possible en état de se rendre ou d'être transporté dans sa famille. Ils s'empresseront aussi de prévenir immédiatement les parents et, si le cas est grave, le médecin inspecteur.

Indigestion. — Vomissements

L'exposition à l'air suffit souvent pour dissiper l'indigestion, en cas contraire on donnera une tasse

— 4 —

d'eau chaude sucrée additionnée d'une cuillerée à café d'alcool de menthe que l'enfant boira à petites gorgées.

Convulsions.

Eloigner l'enfant de ses camarades, le coucher sur un lit ou sur le sol recouvert d'un tapis, la tête et le buste légèrement relevés, desserrer ou enlever tout ce qui peut gêner la respiration, éloigner tout ce qui pourrait le blesser, enfin lui faire respirer du sel anglais.

Brûlures.

Appliquer un morceau d'ouate hydrophile trempée dans la vaseline boriquée, recouvrir d'ouate ordinaire et maintenir le tout avec une bande de toile ou de tarlatane.

Contusions.

Laver la partie contusionnée avec de l'eau et appliquer du coton hydrophile trempé dans de l'eau additionnée d'un tiers de teinture d'arnica.

Mal de tête.

Appliquer sur la tête une compresse imbibée d'eau ordinaire, additionnée d'alcool de menthe dans la proportion d'un quart.

— 5 —

Entorse.

Couvrir l'articulation d'ouate hydrophile ou de compresses trempées dans de l'eau additionnée, dans la proportion d'un tiers, de teinture d'arnica, puis appliquer une bande de toile en serrant un peu et arroser le tout avec le même liquide.

Fractures.

Envelopper d'ouate ordinaire le membre fracturé et le placer dans la position naturelle la moins douloureuse, l'y maintenir à l'aide d'une gouttière en carton embrassant au moins les deux tiers du membre, le tout solidement assujetti avec de larges bandelettes de diachylon ou des bandes de toile. Si la fracture intéresse le membre supérieur le soutenir à l'aide d'une écharpe; si c'est le membre inférieur, le maintenir sur un plan horizontal et transporter l'enfant chez ses parents.

Luxation.

Ne pas essayer de la réduire, se contenter de placer le membre dans la position la moins douloureuse et opérer le transport de l'enfant chez ses parents, en recommandant de faire appeler immédiatement un chirurgien.